



LA RÉMUNÉRATION DES
AUTEURS ÉCRIVANT DANS LE CINÉMA
DE FICTION EN FRANCE (2010-2011)

Rapport pour la Guilde française des scénaristes

LA GUILDE
française des scénaristes

Par Pierre Kopp

Professeur à l'université de Panthéon-Sorbonne (Paris I)

INTRODUCTION

En 2010, il y a eu 203 films d'initiative française agréés par le CNC, et 207 en 2011, soit un total de 410 films. Parmi ces 410 films, nous n'avons pu étudier que 241 films. Donc 169 films ont échappé à notre étude. Pourquoi ?

En premier lieu parce que notre étude ne prend pas en compte les documentaires. Nous avons ensuite exclu les films pour lesquels nous ne disposions pas d'informations complètes. Enfin, certains films n'étaient pas encore sortis au moment de la rédaction de notre étude.

La première question qui vient naturellement à l'esprit est de savoir si notre travail est représentatif. La réponse est oui ! Nous disposons d'un échantillon de plus de 50% des films, ce qui est bien assez, puisqu'il n'y a aucune raison que les films que nous n'avons pas étudiés constituent un groupe avec des caractéristiques atypiques.

Il n'y a pas de biais de sélection, donc l'échantillon est bon.

Ceci implique que tous les chiffres bruts que nous donnerons peuvent être multipliés par deux, sans risque, pour avoir un panorama assez exact du cinéma français sur la période 2010 et 2011.

Notre travail porte sur les auteurs écrivant. Nous ne nous intéressons qu'aux auteurs qui écrivent, c'est-à-dire les scénaristes bien sûr, mais aussi les réalisateurs écrivant.

Nous nous occupons donc des rémunérations concernant l'écrit, par le scénariste et/ou par le réalisateur écrivant, et seulement de cette partie.

241 / 561

une étude inédite portant sur 241 films d'initiative française, et sur 561 contrats d'auteur

Distinguons deux phases dans la fabrication d'un film.

- La première phase est celle du **développement**, durant laquelle les auteurs touchent le **MG (minimum garanti)** pour l'écriture, auquel peuvent s'ajouter différents « compléments » qui interviennent avant l'amortissement du film. Le MG est négocié entre l'auteur, *réalisateur écrivant* et/ou le scénariste, et le producteur. Cette somme est versée en plusieurs fois entre le début de l'écriture et le premier jour du tournage. Ce MG est un « à-valoir » sur les droits d'auteur futurs.

Dans les différents « compléments », on retrouve d'abord l'**indexation sur le budget**. Il s'agit d'une somme versée en complément du MG, qui vise à compenser le MG que l'auteur aurait négocié sur la base d'un budget escompté plus faible que celui effectivement décidé par la production.

- On trouve ensuite les différents **bonus** qui sont versés lors de l'exploitation en salle et qui augmentent la rémunération des auteurs lorsque le film fait de nombreuses entrées. Ce sont des sommes décidées par contrat entre les auteurs et le producteur, qui augmentent par paliers avec les entrées en salle. Ils peuvent aussi être négociés si l'auteur reste seul à l'écriture du début à la fin de celle-ci.

Voyons maintenant la rémunération des auteurs **après amortissement** :

Les **Recettes Nettes Part Producteur (RNPP)** sont l'ensemble de toutes les recettes réalisées et encaissées par le producteur en raison de l'exploitation du film ou de tout ou partie de ses éléments dans le monde entier, sous déduction de certains frais entraînés par ladite exploitation. Les auteurs peuvent avoir négocié, avec le producteur, qu'un pourcentage sur les RNPP après amortissement leur soit versé.

La rémunération des auteurs poursuit deux objectifs : assurer une rémunération immédiate de l'écriture par un à-valoir (MG et indexation) sur les droits futurs, puis associer les auteurs aux succès des films (bonus et % sur les RNPP).

Notre étude vise à examiner dans quelle mesure ces principes sont mis en œuvre au travers des contrats qui ont lié les producteurs et les auteurs du cinéma français durant les deux dernières années.

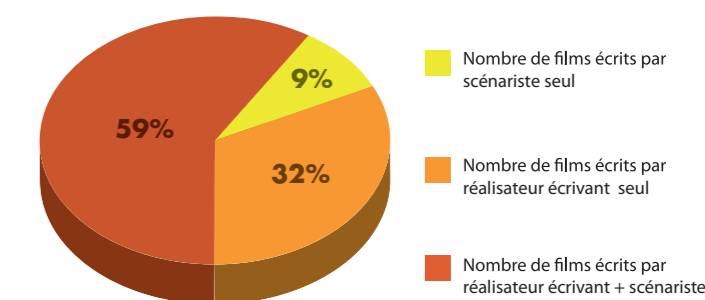
241 films ont donné naissance à 280 contrats de scénariste, 230 contrats de réalisateur, et 51 contrats d'auteur d'une œuvre littéraire antérieure ont été signés. 561 contrats d'auteur ont contribué à la mise en chantier des 241 films.

Sur deux ans, la très large majorité des films, 79%, est le fruit d'une écriture originale et 21% de l'adaptation d'une œuvre antérieure. Il y a eu 190 films originaux et 51 adaptations littéraires, on retombe bien sur les 241 films de notre échantillon.

9%

Ces 241 films ont le plus souvent été écrits par un couple scénaristes (un ou plusieurs) et *réalisateur écrivant*. C'est le cas pour 141 films, soit 59% des films. 78 films, soit 32% des films, ont été écrits par un réalisateur seul tandis que 22 films, soit 9% d'entre eux, ont été écrits par un ou plusieurs scénaristes sans réalisateur.

RÉPARTITION DE L'ÉCRITURE DE FILMS ENTRE RÉALISATEUR ÉCRIVANT ET SCÉNARISTE



Observons que sur 241 films, 78 sont écrits par un ou deux réalisateurs, 67 sont écrits par un et un seul réalisateur, tandis que 3 films sont écrits par un et un seul scénariste.

Le budget moyen d'un film est de 7 M€¹ et le budget médian de 5,5 M€. C'est-à-dire que 50% des films sont réalisés avec moins de 5,5 M€.

1 / M€ : millions d'euros.

2

LA RÉMUNÉRATION DE L'ÉCRITURE

Le budget d'écriture décrit la somme qui est consacrée à l'écriture du film ; il comprend le minimum garanti des scénaristes et des réalisateurs dans leur fonction d'écriture, les droits d'adaptation, les primes qui peuvent ou devraient être négociées par les auteurs avec les producteurs, les bonus qui, eux aussi, se négocient ou devraient se négocier, et les consultations.

3.3%

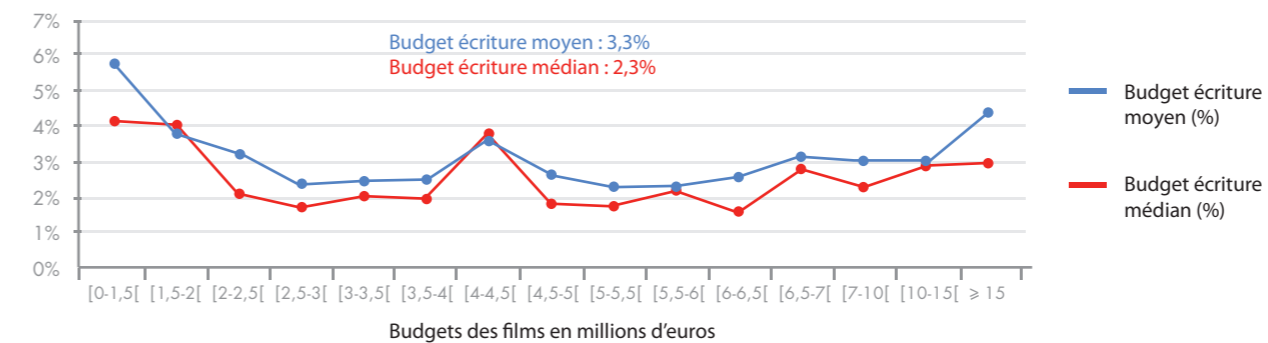
Le montant du budget écriture moyen est de 230.000 euros, soit 3,3% du budget total du film. La moitié des films sont écrits avec un budget écriture inférieur à 125.000 euros, soit 2,3% du budget total.

Il est intéressant d'approfondir l'analyse et d'observer le budget moyen d'écriture par catégorie de films. Nous avons repris la classification du CNC et classé les films par importance du budget. Il apparaît que les auteurs travaillant sur des petits films, inférieurs à 1 M€, disposent d'un budget d'écriture plus élevé que la moyenne : 6% contre 3,3%. Même phénomène à l'autre extrémité, sur les gros films supérieurs à 15 M€ : le budget écriture est de 4,4% contre 3,3% en moyenne.

Il apparaît que les petits films et les gros films rémunèrent l'écriture mieux que la moyenne.

Attention, il est vrai que les petits films peuvent consacrer un pourcentage plus important que la moyenne à l'écriture, mais un gros pourcentage d'un petit budget engendre une petite rémunération. Pourtant le travail d'écriture sur un petit film est aussi complexe que sur un gros film. L'effet « pourcentage » masque donc la faible rémunération.

ÉVOLUTION DU BUDGET ÉCRITURE EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS DES FILMS PAR TRANCHES



2.1 / LE RÔLE DU MG

Examinons maintenant les différents éléments qui composent le budget écriture et par voie de conséquence la rémunération des auteurs des textes.

Le minimum garanti ou MG constitue une avance ferme et définitive sur les recettes à venir de l'exploitation d'un film. Le MG est censé être versé, tout ou en partie, au cours de la phase d'écriture, sachant que le film peut finalement ne jamais être produit ou que, plus généralement, de nombreux aléas peuvent intervenir. Le MG vient donc compenser le risque que le ou les auteurs prennent en écrivant un texte qui peut ne jamais déclencher de rémunération. Si le film arrive à bon port, alors les droits d'auteur ultérieurs viennent s'ajouter, s'ils dépassent le MG, à cette première rémunération.

Nous l'avons déjà vu, la majorité des films sont écrits par un couple réalisateur écrivant et scénariste, au singulier ou au pluriel.

Le MG (moyen) de ce couple est de 188.000 euros par film.

Evidemment, le réalisateur écrivant et le scénariste peuvent travailler à l'écriture de plusieurs films à la fois et, de même, chaque projet dure généralement entre un an et dix ans. Nous ne sommes donc pas là en face d'une rémunération annuelle, mais du MG touché par le couple écrivant sur chaque projet de films finalement produits, et ce, en moyenne.

Lorsqu'on observe le MG du couple réalisateur écrivant et scénariste(s) par taille du budget, on met rapidement de côté les petits films à moins d'1 M€ qui accordent un MG important aux auteurs (réalisateurs écrivant et scénaristes), en l'occurrence 6,14% du budget du film. Cette situation s'explique sans doute car ces films ont peu de chance de donner naissance à des droits d'auteur ultérieurs.

Pour les autres catégories, on observe que la part du MG dans le budget est assez constante (entre 2,5% et 3%).

Ceci veut dire que, bien que les « gros » films consacrent, par définition, plus d'argent à tous les postes —c'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont « gros »—, ils n'appliquent pas cette règle à l'écriture.

On comprend certes que le coût des scènes d'action par exemple augmente le budget d'un film sans toutefois que le budget écriture suive proportionnellement.

On comprend cependant mal que tous les films de 2,5 M€ à plus de 15 M€ consacrent exactement la même part du budget à l'écriture. Une sorte de plafond invisible bloque la croissance du budget écriture et du MG.

Nous avons évoqué, jusqu'à présent, le MG du couple réalisateur écrivant et celui du scénariste. Détaillons les MG de ces deux catégories d'auteurs. Ce faisant, nous n'opposerons pas les deux catégories. Ce ne sont pas les auteurs réalisateurs dans leur fonction d'écriture qui privent les auteurs scénaristes de revenu, mais plutôt l'enveloppe totale du MG qui est trop faible.

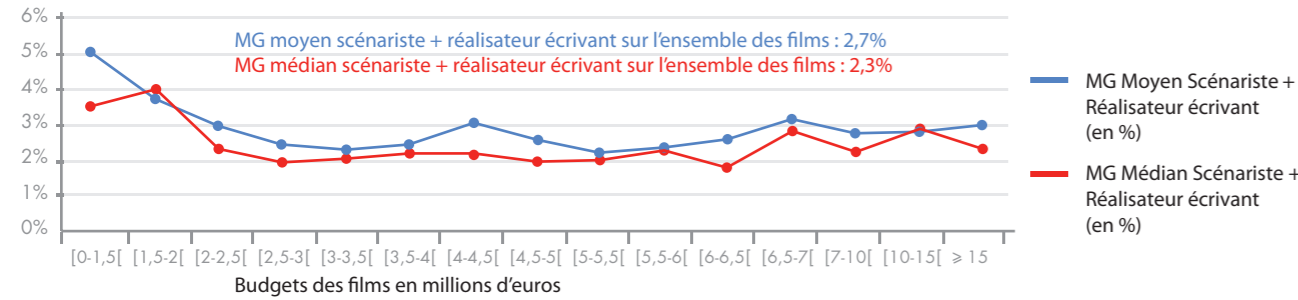
Lorsque nous avons un couple qui écrit un film, c'est-à-dire un réalisateur et un ou plusieurs scénaristes, le MG moyen par film est de 188.000 euros et représente 2,7% du budget du film. 50% des films écrits par un couple réalisateur-scénariste se fait avec un MG inférieur à 104.000 euros.

Lorsque nous avons un réalisateur qui écrit avec ou sans scénariste, le MG réalisateur moyen par film est de 131.000 euros et représente 1,7% du budget du film. 50% des films écrits par un réalisateur avec ou sans scénariste se fait avec un MG de moins de 70.000 euros.

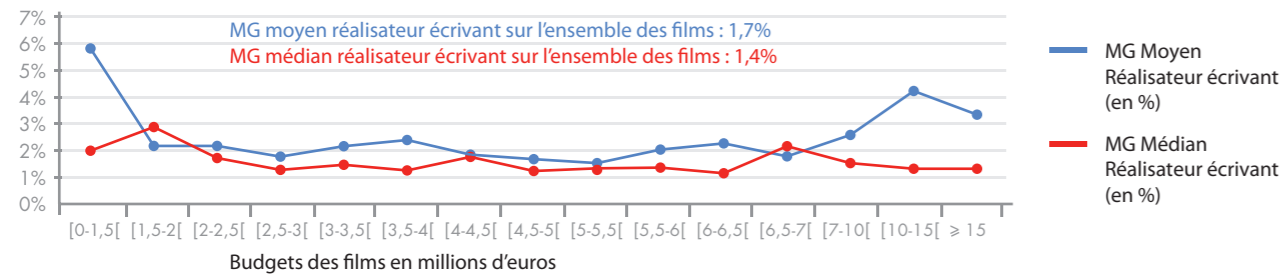
0.98%

Lorsque nous avons un ou plusieurs scénaristes qui écrivent avec ou sans réalisateur, le MG scénariste(s) par film représente 0,98% du budget du film, soit 100.000 euros. 50% des films écrits par un ou plusieurs scénaristes avec ou sans réalisateur se font avec un MG de moins de 62.000 euros.

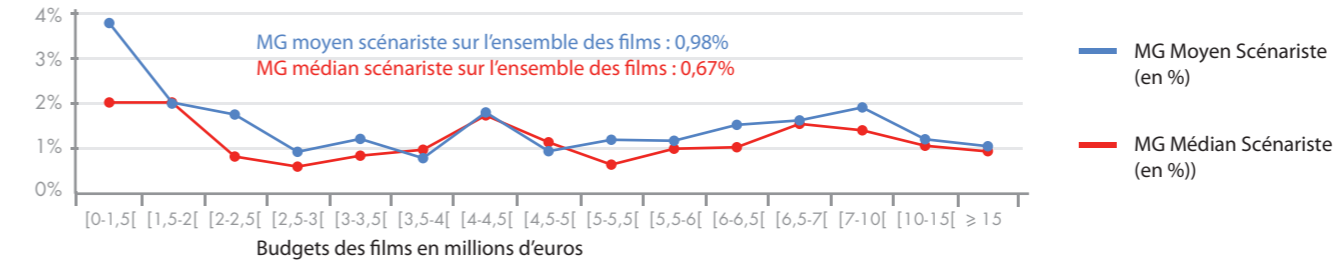
EVOLUTION DU MG RÉALISATEUR ÉCRIVANT + SCÉNARISTE EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS DES FILMS PAR TRANCHE



EVOLUTION DU MG RÉALISATEUR ÉCRIVANT EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS DES FILMS PAR TRANCHE



EVOLUTION DU MG SCÉNARISTE EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS DES FILMS PAR TRANCHE



Agrandissons encore l'image, afin de prendre en compte le fait qu'il peut y avoir plusieurs scénaristes (jusqu'à huit) ou parfois deux réalisateurs écrivant (4% des films sont écrits par deux réalisateurs seuls, sans scénariste) à l'œuvre sur chaque film. Le MG par film peut donc être divisé entre plusieurs auteurs. Il convient donc de calculer le MG par tête de réalisateur et par tête de scénariste.

Un scénariste seul qui écrit, avec ou sans réalisateur écrivant, touche un MG moyen de 62.000 euros par film. 50% des films se font avec un MG scénariste de moins de 45.000 euros.

Un réalisateur seul qui écrit, avec ou sans scénariste, touche en moyenne, un MG de 128.000 euros pour écrire un film. 50% des réalisateurs touchent un MG de moins de 64.000 euros pour écrire un film.

Prenons maintenant les deux cas extrêmes.

Lorsque un scénariste écrit seul ou avec d'autres scénaristes mais sans réalisateur écrivant, le MG moyen par tête de scénariste est de 72.000 euros. 50% des films écrits par un ou plusieurs scénaristes sans réalisateur écrivant se font avec un MG par tête de scénariste de moins de 46.000 euros.

On pourrait penser que le fait pour un scénariste de prendre seul en charge l'écriture du film, c'est-à-dire sans écrire avec le réalisateur, devrait augmenter substantiellement sa rémunération. Il n'en est rien le MG médian par tête reste le même.

A l'inverse, si c'est le réalisateur qui écrit seul, sans scénariste, alors il touche comme auteur écrivant 138.000 euros, c'est-à-dire le double de ce que touche un scénariste, dans la même situation, pour effectuer la même tâche¹.

¹ / Inutile de regarder par segment CNC car il y a trop peu de cas, on peut dire qu'ils concernent plutôt les films chers.

2.2 / LES AUTRES COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURS

Le MG ne constitue qu'une fraction de la rémunération des auteurs.

Les auteurs toucheront le reste de leurs droits d'auteur qui s'étaleront tout au long de la période d'exploitation de l'œuvre.

Mais au moment de la signature de leur contrat, ils peuvent négocier des éléments complémentaires au MG, éléments qui constituent des éléments de rémunération qu'ils percevront avant l'amortissement du film.

A – L'INDEXATION SUR LE BUDGET

Examinons, en premier lieu, l'indexation sur le budget.

Le mécanisme est bien connu : l'auteur s'accorde, à la signature de son contrat, avec le producteur pour toucher un versement complémentaire au MG, si le budget du film s'avère plus important que prévu. En effet, le MG est fixé en fonction du montant supposé du budget. Si le budget du film augmente, il est logique que le ou les auteurs voient leur à-valoir sur droits d'auteur augmenter, puisqu'il est normal d'escompter que les recettes seront importantes.

On ignore combien de scénaristes ou de réalisateurs demandent aux producteurs une indexation sur le budget, on ne connaît que le nombre de ceux qui l'obtiennent.

3.5% Parmi les scénaristes qui écrivent, seul ou en couple, avec un réalisateur, seuls 3,5% d'entre eux bénéficient d'une indexation sur le budget, soit 10 personnes parmi les 280 scénaristes.

Du côté des réalisateurs, 5% obtient une indexation sur le budget, soit 11 personnes parmi 230 réalisateurs. Parmi les 51 auteurs littéraires, 5 obtiennent une indexation sur le budget, soit 10%.

B – LES BONUS

Les auteurs, réalisateurs écrivant ou scénaristes, peuvent inclure dans leur contrat avec le producteur un ou des bonus. Ce bonus est une somme qui devra leur être versée si le film dépasse un certain nombre d'entrées en salle. Cette pratique vise à intéresser l'auteur au succès de l'œuvre, et ce, avant que la « cascade » des droits ne vienne le rémunérer. Le bonus est également un élément qui permet de contrebalancer une négociation à la baisse du MG. Un auteur peut accepter un MG un peu bas, mais demander un bonus pour compenser cela.

Le bonus n'est pas lié à l'amortissement du film, mais au nombre d'entrées, il est donc déclenché mécaniquement par les entrées.

24% Parmi les 280 scénaristes, il y en a 59 qui négocient un bonus, soit 24%.

Parmi les 51 auteurs littéraires, 10 obtiennent un bonus, soit 20%. Parmi les réalisateurs, sur 230, 33 obtiennent un bonus, soit 14,5%.

Si l'on revient un moment sur les indexations et sur les bonus, on observe que ces modalités de rémunération sont concentrées sur les films dont le budget dépasse 7 M€.

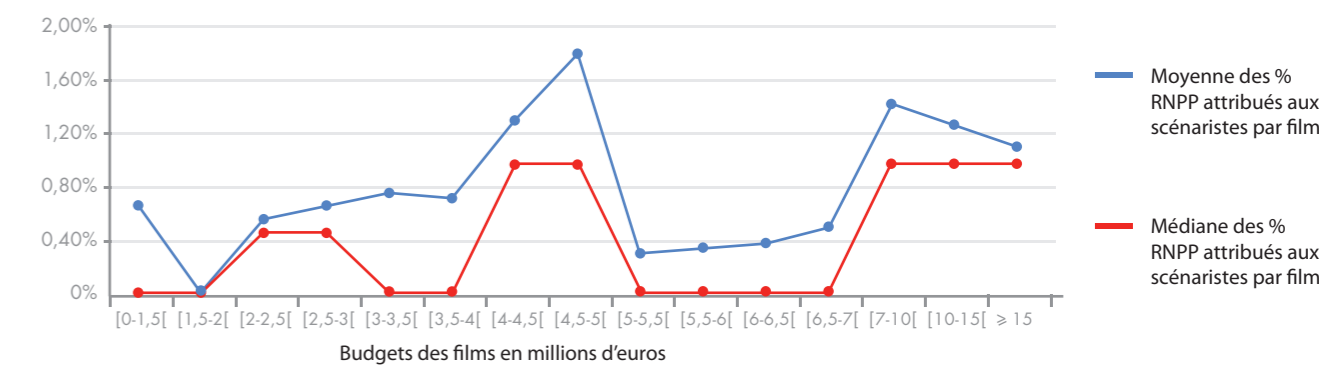
C – LES POURCENTAGES RNPP APRÈS AMORTISSEMENT

0.76%

Sur les 280 scénaristes, 185 ont négocié un pourcentage sur les RNPP après amortissement. Soit 66%.

La moyenne de ces pourcentages attribués aux scénaristes en général (jusqu'à huit) est de 0,76% des RNPP.

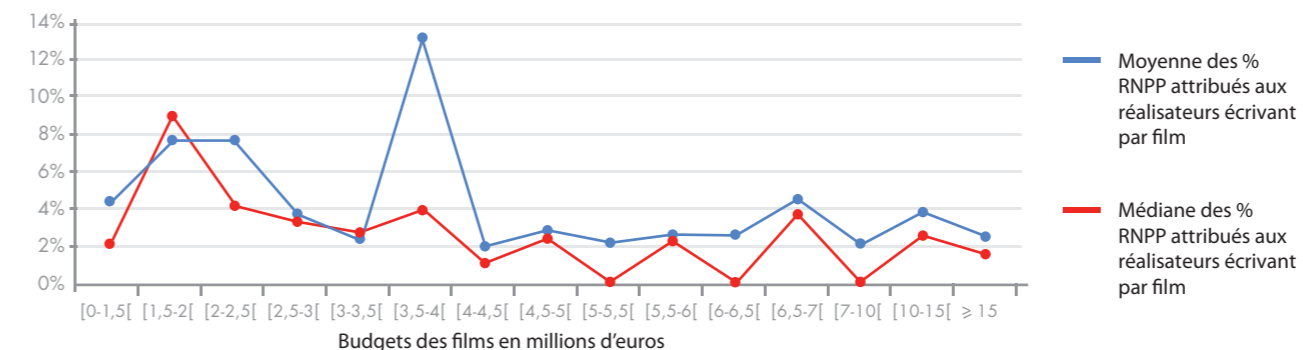
EVOLUTION DES POURCENTAGES RNPP (MOYEN ET MÉDIAN) ATTRIBUÉS AUX SCÉNARISTES PAR FILM, PAR TRANCHE



Le nombre de réalisateurs ayant négocié un pourcentage sur les RNPP après amortissement est de 162 sur 230.

Soit 70%. La moyenne des réalisateurs touche 3,48% et la médiane est 2,5%.

EVOLUTION DES POURCENTAGES RNPP (MOYEN ET MÉDIAN) ATTRIBUÉS AUX RÉALISATEURS ÉCRIVANT PAR FILM, PAR TRANCHE



3

CONCLUSION

La dépense totale en budget pour fabriquer les films est de 1,7 milliard et ils engendrent, en salle, une recette de 952 M€, soit 56%. Seuls 25 films sur 241 couvrent leur budget par les recettes en salle, soit 10%.

Les scénaristes jouent un rôle clef. Le scénario est l'un des piliers du montage financier : c'est grâce au scénario que les financements vont se déclencher et les comédiens pressentis, décider, ou non, de participer.

Les scénaristes jouent donc un rôle crucial dans l'économie d'un film.

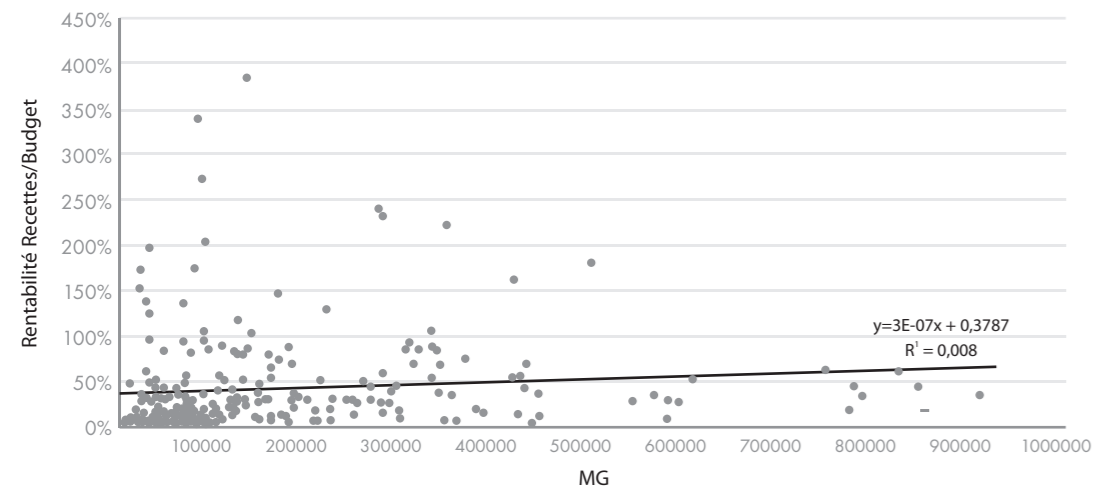
Or, ils sont mal rétribués pour cette tâche. Pourquoi ? La réponse donnée par notre étude est simple : les scénaristes et les réalisateurs écrivant sont présents dès les premières heures de la conception du futur film. Ils portent une partie des risques, car ils travaillent sans la certitude que le film arrive à son terme. Ils ne peuvent évidemment pas toucher des droits d'auteur sur les films qui ne se font pas. Et pourtant, ils ont passé des heures au travail. Durant cette phase cruciale, ils acceptent (ou subissent) le fait d'être peu rémunérés. Il serait donc logique que, ayant consenti à prendre des risques, au début du projet, ils soient largement associés, à la fin de ce dernier, à son éventuel succès.

Les scénaristes sont des auteurs rémunérés au succès. Cette situation est l'essence même de leur travail. Elle n'a de sens que si elle fonctionne dans les deux sens. Avancer une partie du coût de son travail pour que le projet avance, récupérer sa mise, si le projet est un succès. Ce n'est pas le cas, puisque la rémunération des scénaristes, au prorata du succès, est très faible. **La prise de risque n'est pas compensée par l'association aux résultats.**

Domage, car le graphique ci-dessous montre qu'investir dans l'écriture contribue positivement à la rentabilité des films.

L'abscisse du graphique indique le montant des MG, l'ordonnée, donne la rentabilité du film exploité en salle. La courbe de tendance indique une corrélation entre, d'une part, l'augmentation de la dépense en MG et, d'autre part, la rentabilité¹.

MG ET RENTABILITÉ (RECETTES/BUDGET) PAR FILM

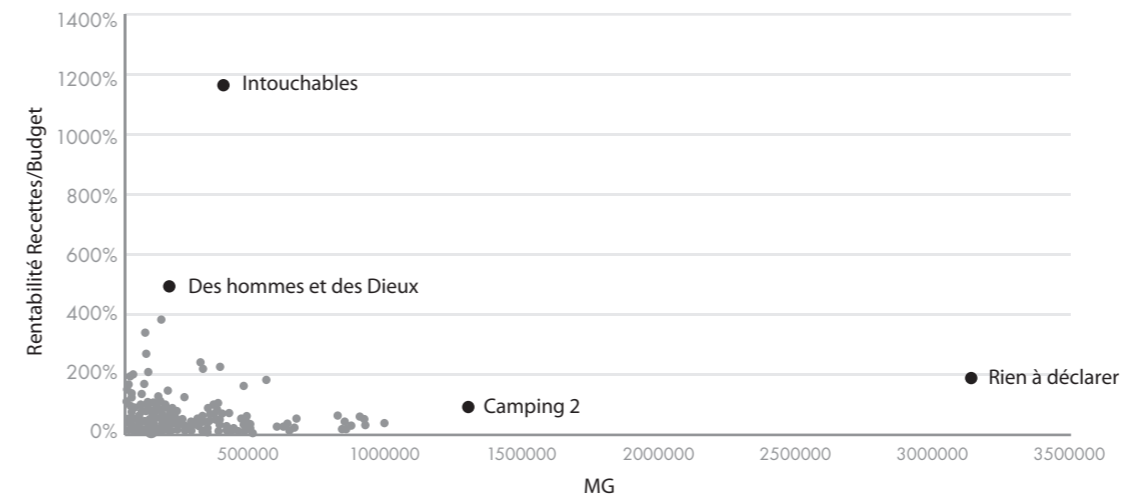


1/ Pour réaliser ce graphique nous avons éliminé quatre films : « Rien à déclarer », « Camping 2 », « Intouchables », « Des hommes et des dieux ». Ces quatre films sont atypiques.

Les deux premiers ont été mis en œuvre avec des dépenses d'écriture exceptionnellement fortes. Les deux autres ont connu une rentabilité exceptionnelle.

À titre d'illustration, nous présentons également le graphique avec les quatre films omis.

MG ET RENTABILITÉ (RECETTES/BUDGET) PAR FILM



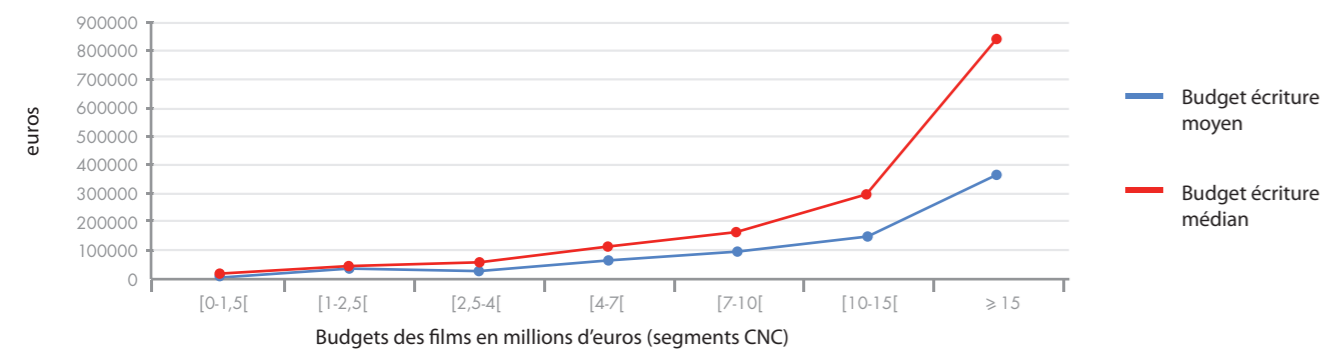
4/CHIFFRES

	Nombre de films	% par catégorie	Budget film moyen (en milliers d'euros)	Budget d'écriture moyen (euros)	Budget écriture moyen en % du budget moyen (%)	Budget écriture médian (euros)	Budget écriture médian en % du budget médian (%)	MG (ΣR+ΣS) moyen par film (euros)	MG (R+S) médian par film (euros)	MG (R+S) en % du budget du film (euros)	MG réalisateurs (ΣR) moyen par film (euros)	MG scénariste (ΣS) moyen par film (euros)	MG réalisateur (ΣR) médian par film (euros)	MG scénariste (ΣS) médian par film (euros)	MG (ΣS) moyen par tête de scénariste (euros)	MG (ΣS) médian par tête de scénariste (euros)
Total	241	100%	7.033	233.883	3,30%	5.500.000	2,27%	188.854	104.600	2,68%	131.375	100.954	70.000	62.550	62.568	45.000
[0-1[10	4,15%	500	30.701	6,14%	26.000	5,20%	30.701	26.000	6,14%	22.660	11.486	20.000	13.500	11.129	13.500
[1-2,5[23	9,54%	1.326	59.093	4,46%	48.000	4,80%	51.319	45.000	3,87%	28.783	42.086	25.000	35.930	23.878	20.364
[2,5-4[48	19,92%	2.968	70.634	2,38%	58.500	1,95%	63.863	54.000	2,15%	48.230	31.364	40.000	23.500	20.778	15.000
[4-7[65	26,97%	5.246	145.711	2,78%	125.000	2,27%	132.134	117.000	2,52%	95.252	73.473	70.000	54.000	52.313	46.000
[7-10[39	16,18%	8.012	243.865	3,04%	177.000	2,21%	211.454	162.000	2,64%	118.792	151.063	121.000	112.500	81.499	56.667
[10-15[36	14,94%	11.472	351.496	3,06%	315.250	2,87%	306.918	298.500	2,68%	205.592	135.297	150.000	121.000	82.319	71.750
>15	20	8,30%	22.525	983.676	4,37%	616.125	2,93%	646.600	443.125	2,87%	485.475	230.179	281.875	190.000	152.071	143.250

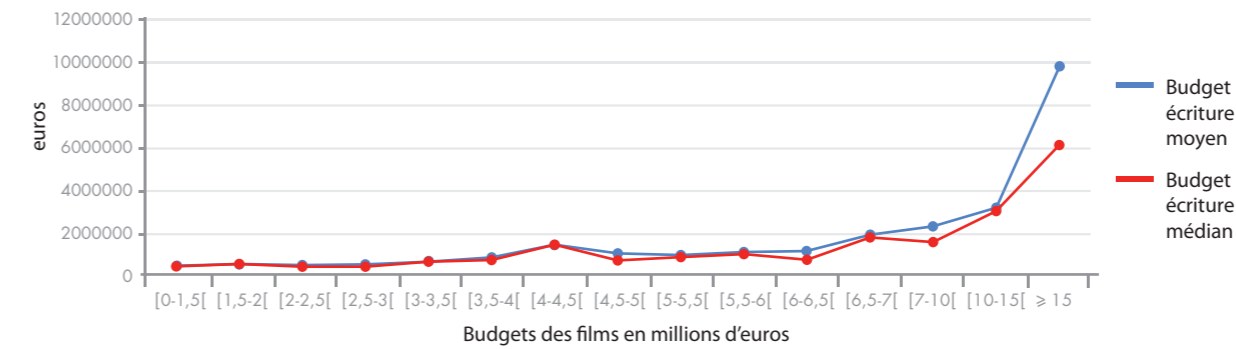
	MG (ΣS) médian par scénariste écrivant seul (euros)	MG (ΣS) médian par réalisateur écrivant seul (euros)	MG (ΣR) moyen par tête de réalisateurs (euros)	MG (ΣR) médian par tête de réalisateurs (euros)	Budget écriture médian en % du budget médian (%)	MG (R+S) en % du budget du film (%)	MG (R) en % du budget du film total	MG(S) en % du budget du film (%)	Nombre de bonus auteur littéraire	% du nombre de bonus auteur littéraire in films	Nombre total de bonus scénariste	% du nombre de bonus scénaristes dans films	Nombre de bonus réalisateur	% du nombre de bonus réalisateur dans films	% de réalisateurs ayant un pourcentage des RNPP	% de scénaristes ayant un % RNPP	Recettes (milliers d'euros)	Rentabilité (Recettes/Budget) (%)
Total	72.347	137.905	128.676	64.800	3,75%	2,95%	1,7%	0,98%	10	4%	59	24,0%	33	14%	70,00%	66,00%	952.438	56%
[0-1[21.660	18.500	2,27%	2,68%	2%	1,61%	0	0,00%	0	0,0%	0	0%	81,82%	87,50%	0	0%
[1-2,5[27.419	25.000	4,18%	5,17%	2,1%	1,79%	1	4,35%	1	4,3%	3	13%	73,91%	63,64%	13.230	43%
[2,5-4[46.032	40.000	4,00%	3,74%	0,6%	0,59%	0	0,00%	3	6,3%	5	10%	74,00%	58,54%	45.431	32%
[4-7[94.638	70.000	2,13%	2,80%	0,8%	0,93%	1	1,54%	16	24,6%	9	14%	67,24%	65,22%	170.188	50%
[7-10[116.792	113.500	1,70%	2,23%	0,4%	1,50%	6	15,38%	16	41,0%	5	13%	61,29%	65,57%	156.730	50%
[10-15[195.151	150.000	2,00%	2,10%	0,8%	0,98%	1	2,78%	14	38,9%	7	19%	81,08%	67,24%	277.225	67%
>15			485.475	281.875	1,91%	2,21%	1,1%	0,72%	1	5,00%	9	45,0%	4	20%	55,00%	76,19%	287.677	64%

5/QUELQUES GRAPHIQUES

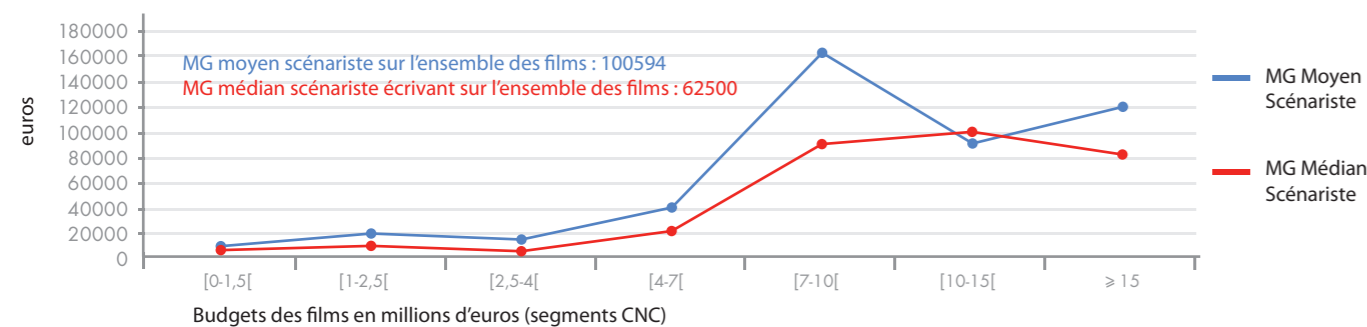
ÉVOLUTION DU BUDGET ÉCRITURE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



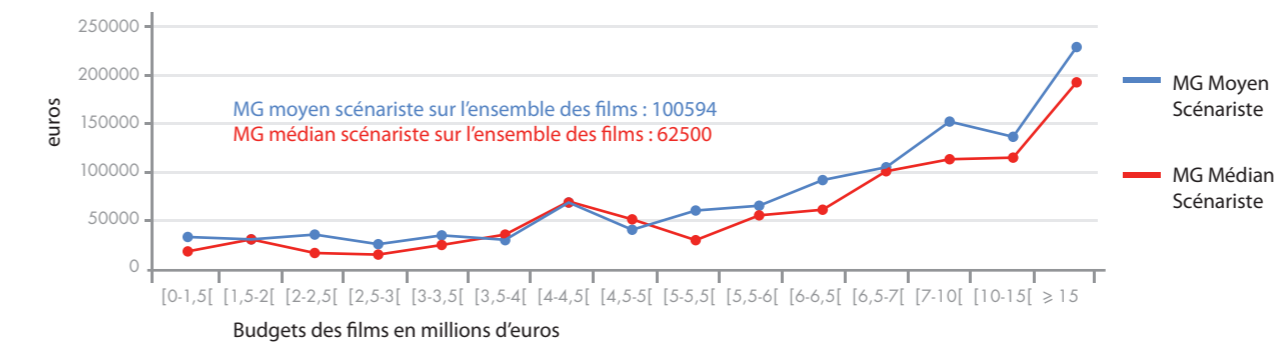
ÉVOLUTION DU BUDGET ÉCRITURE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS PAR TRANCHE



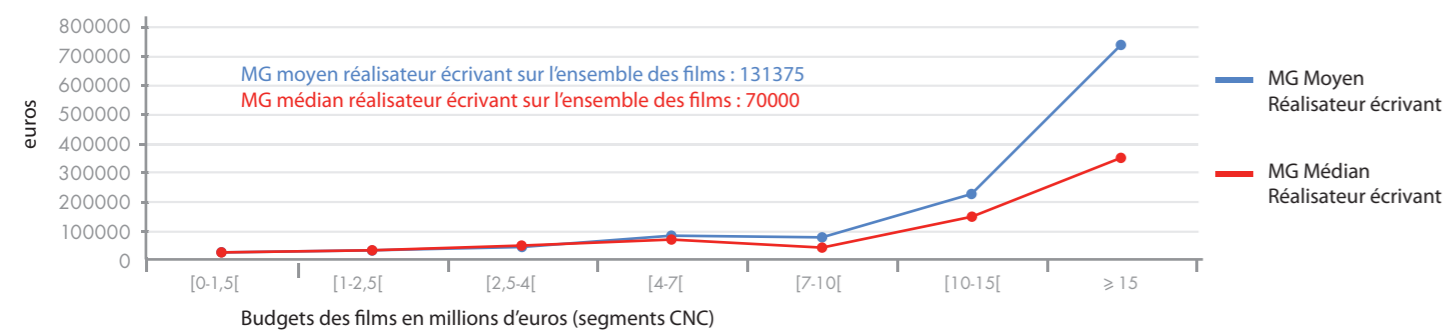
ÉVOLUTION MG SCÉNARISTE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



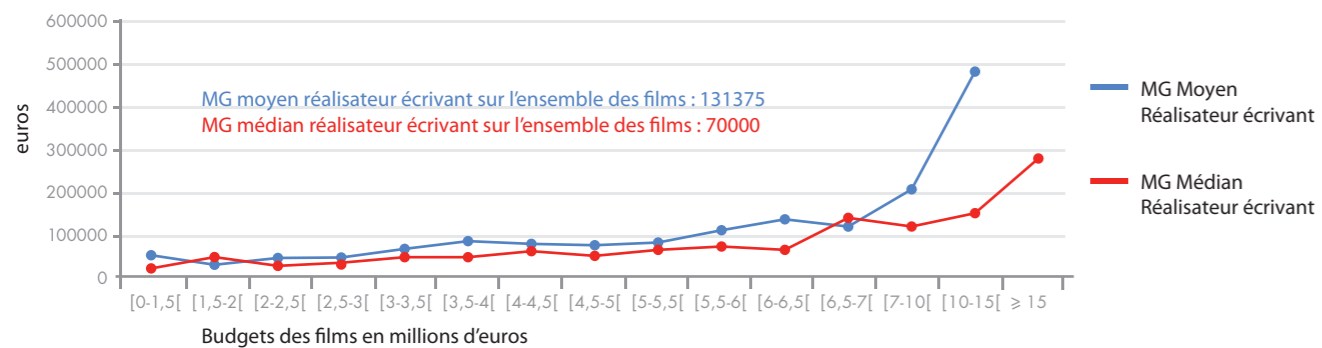
ÉVOLUTION MG SCÉNARISTE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS PAR TRANCHE



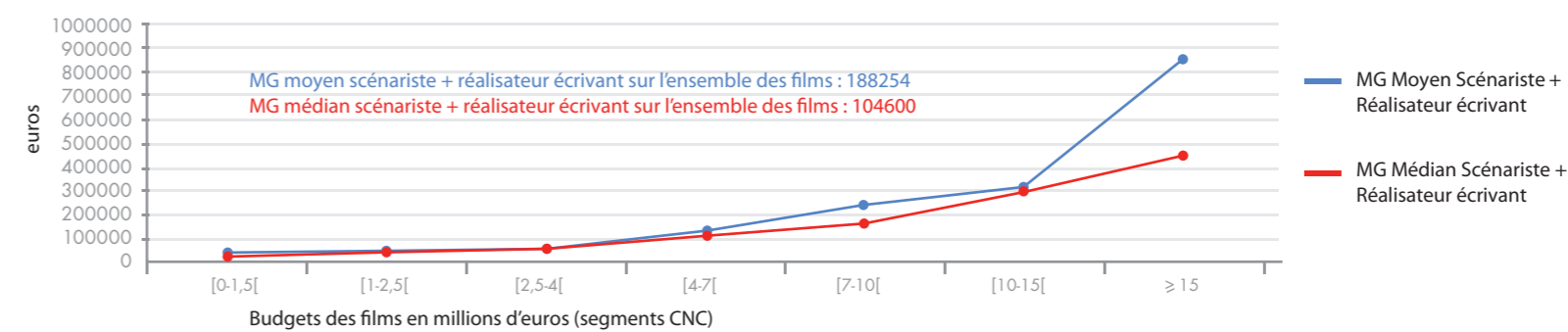
ÉVOLUTION MG RÉALISATEUR ÉCRIVANT (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



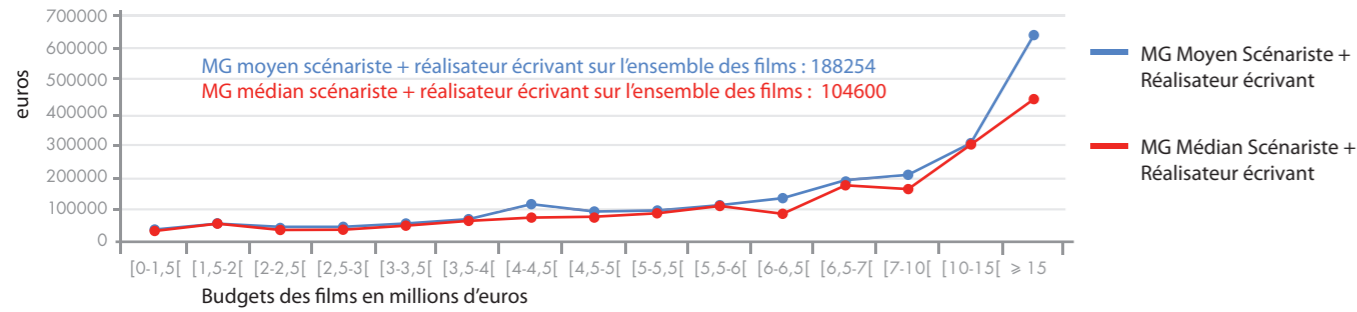
ÉVOLUTION MG RÉALISATEUR ÉCRIVANT (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS PAR TRANCHE



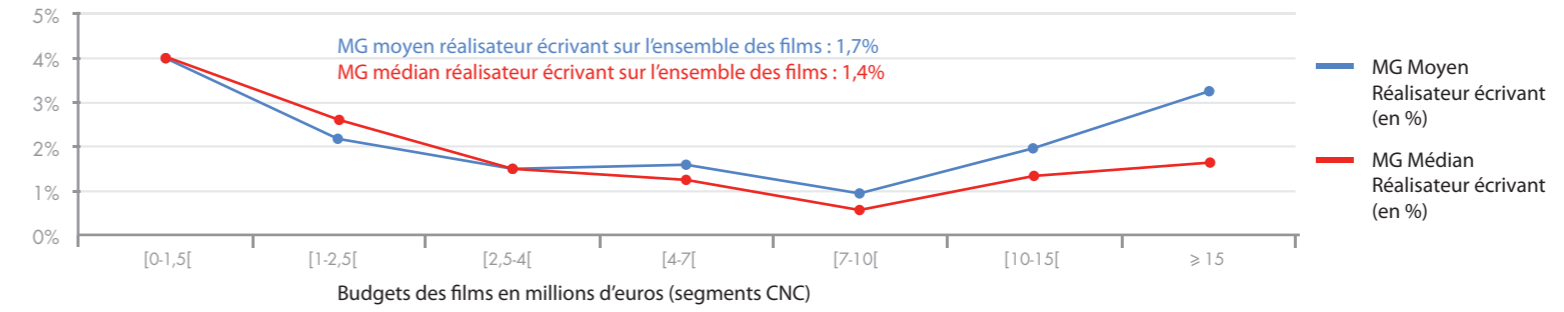
ÉVOLUTION MG SCÉNARISTE + RÉALISATEUR ÉCRIVANT (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



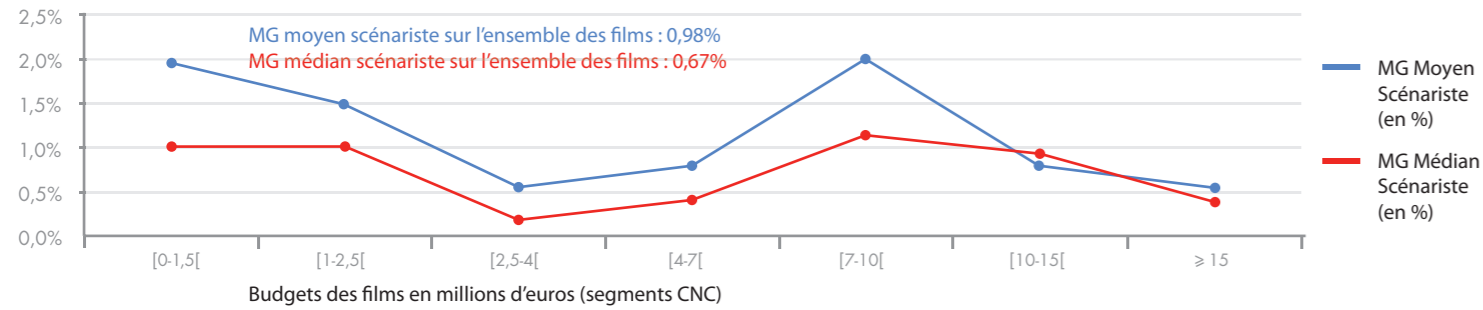
ÉVOLUTION MG SCÉNARISTE + RÉALISATEUR ÉCRIVANT (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS PAR TRANCHE



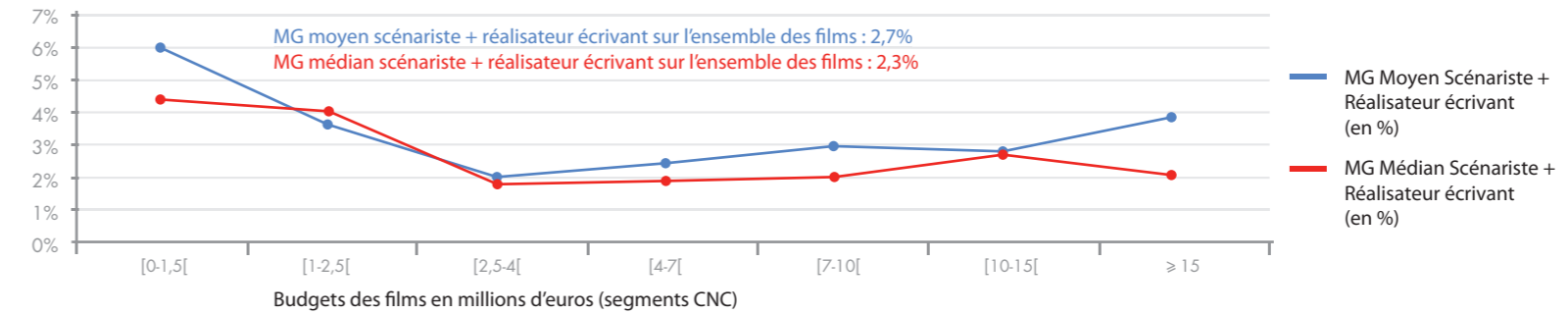
ÉVOLUTION MG RÉALISATEUR ÉCRIVANT EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



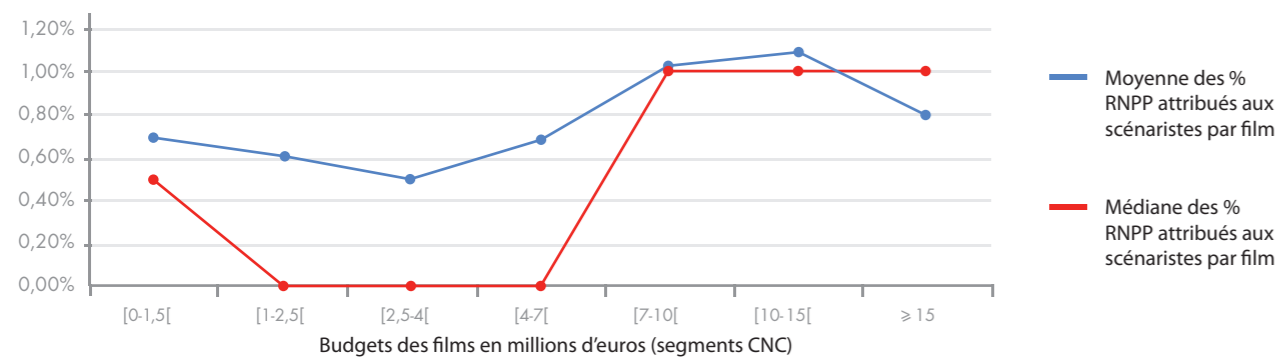
ÉVOLUTION MG SCÉNARISTE EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



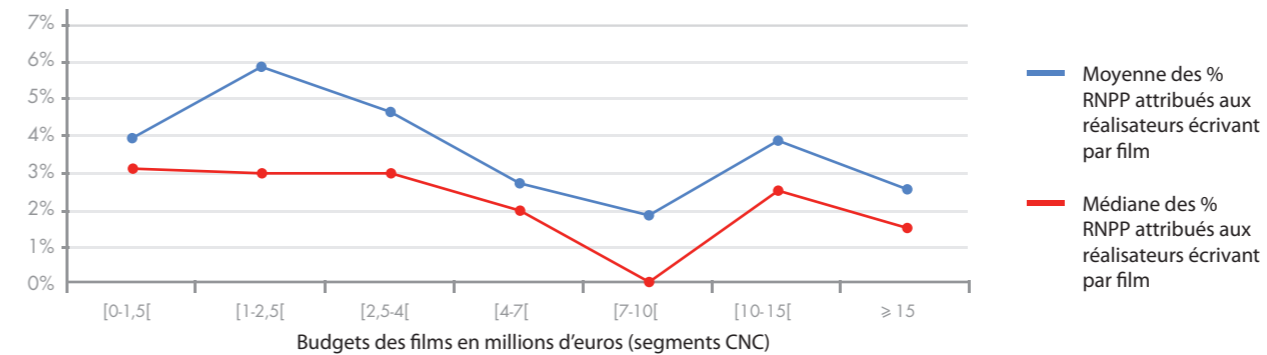
ÉVOLUTION MG SCÉNARISTE + RÉALISATEUR ÉCRIVANT EN POURCENTAGE (MOYEN ET MÉDIAN), PAR RAPPORT AUX BUDGETS FILMS DANS LES SEGMENTS CNC



ÉVOLUTION DES % RNPP (MOYEN ET MÉDIAN) ATTRIBUÉS AUX SCÉNARISTES PAR FILM, DANS LES SEGMENTS CNC



ÉVOLUTION DES % RNPP (MOYEN ET MÉDIAN) ATTRIBUÉS AUX RÉALISATEURS ÉCRIVANT PAR FILM, DANS LES SEGMENTS CNC



LA GUILDE

française **des scénaristes**

GUILDE FRANÇAISE DES SCÉNARISTES

59 rue Meslay

75003 Paris

Tél / fax : +33 (0) 1 44 89 99 80

www.guiledesscénaristes.org

contact@guiledesscénaristes.org

PIERRE KOPP pierrekopp@pierrekopp.com

RELATIONS PRESSE GUILDE DES SCÉNARISTES

Kandimari

Marie Barraco / 06 63 58 88 90

marie@kandimari.com